

# L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



# ACTES OFFICIELS

# RAPPORTS D'EXPERTS

# SANTÉ ANIMALE

Suite à une notification immédiate reçue du Délégué de la Malaisie auprès de l'OIE au sujet d'un foyer de peste équine dans l'État de Terengganu, le statut de « pays indemne de peste équine » de la Malaisie tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués aux termes de sa Résolution n° 12 de mai 2020 a été suspendu à compter du 6 août 2020.

Selon les [procédures opérationnelles standard pour la suspension, le recouvrement ou le retrait des statuts sanitaires officiellement reconnus et pour le retrait de validation des programmes officiels de contrôle des Membres](#), le pays dispose d'un délai de trois ans pour recouvrer son statut officiel antérieur « indemne de peste équine » en se conformant aux dispositions applicables du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

[Plus d'informations sur la situation de la peste équine en Asie \(en anglais\)](#)

Contact : [Service des statuts de l'OIE](#)

## SANTÉ ANIMALE

### ▶ STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

# Malaisie – Suspension de son statut de pays indemne de peste équine

#### MOTS-CLÉS

#Malaisie, #peste équine, #statut sanitaire.



**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oie@oie.int](mailto:oie@oie.int)